

Caen, le 10 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Message d'alerte météorologique pour le département du Calvados
pour la journée du lundi 11 mars 2013

Chutes de neige

Vigilance de niveau Orange

Météo France a émis un bulletin de vigilance orange en raison d'un épisode neigeux remarquable à venir. Le début d'événement est prévu le lundi 11 mars 2013 à 03h00, la fin est prévue le mardi 12 mars à 18h00.

La prudence est particulièrement recommandée sur les routes du département au regard du volume et de la durée de l'événement neigeux.

Recommandations et consignes de sécurité de la préfecture aux usagers de la route :

- la préfecture du Calvados vous recommande la plus grande vigilance et prudence sur les routes du département,
- la préfecture conseille à l'ensemble des usagers de la route (poids lourds de plus de 7,5 t et véhicules légers) prévoyant de circuler dans le département de différer leur déplacement non urgent et de faire preuve de vigilance.

A ce titre il est conseillé aux transporteurs de ne pas faire démarrer leurs liaisons de longue distance après 05h00 du matin et de proscrire toute desserte locale après 07h00. L'épisode neigeux étant qualifié comme remarquable, des mesures de stationnement pleine voie des poids lourds seront susceptibles d'être activées dans la matinée de lundi sur tout le département.

- Le transport scolaire ne sera pas assuré à partir du lundi 11 mars 00h00 pour une période indéterminée.
- pour ceux qui doivent se déplacer, il est impératif de prévoir les équipements adaptés et de penser à se munir le cas échéant de boisson, de nourriture et de vêtements chauds.
- en cas de chutes de neige, la vitesse doit être réduite et les distances de sécurité respectées,
- il est rappelé que le dépassement des engins de service hivernal en action sur la chaussée est interdit à tout véhicule et que le dépassement et le changement de file est interdit à tout conducteur d'un véhicule de PTAC supérieur à 3,5 tonnes (article R414-17 du Code de la Route),

- il est important de respecter les restrictions de circulation et les déviations éventuellement mises en place,
- il est conseillé de se tenir régulièrement informé de l'évolution des conditions météorologiques et de circulation et de se mettre à l'écoute des stations d'informations radiophoniques.

Les contacts utiles :

Pour toute information sur la circulation routière, vous pouvez contacter le CRICR (Centre Régional d'Information et de Coordination Routière) au 0800.100.200 ou consulter le site internet www.bison-fute-equipement.gouv.fr.

Pour toute information sur la météo, vous pouvez consulter les services météorologiques ou le site institutionnel de Météo France www.meteofrance.com

Pour toute information sur les conditions de circulation, la DIR Nord-Ouest propose aux usagers de consulter son site Internet :

<http://enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr>